



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 20 MARS 2015

Six questions autour du vote de dimanche

DÉPARTEMENTALES Rappel des nouvelles règles de ces élections et des enjeux politiques qu'elles représentent

BRUNO DIVE,
RÉDACTION PARISIENNE
bdive@sudouest.fr

1 Pour qui vote-t-on ?

Pour 4 108 conseillers départementaux (le nouveau nom des conseillers généraux) répartis dans 2 054 cantons, car pour la première fois en France, ce scrutin est binominal et paritaire : on vote pour un ticket homme-femme (ou l'inverse), chacun doté d'un(e) suppléant(e). Pour la première fois aussi, tous les cantons - redécoupés et agrandis - sont concernés : jusqu'à présent, ils n'étaient renouvelables que par moitié. Seuls Paris (ville-département dont le maire fait office de président du Conseil général) et le Grand Lyon, qui vient de fusionner avec une partie du département du Rhône en métropole, ne voteront pas.

2 Pourquoi vote-t-on ?

Parce que le sort du département, qui paraissait un moment scellé avec la réforme territoriale, reste en suspens. Sa survie est assurée au moins jusqu'en 2020 ; les conseillers départementaux seront élus pour six ans. Mais les compétences des futurs Conseils départementaux ne sont toujours pas connues ! Le projet de loi poursuit en effet sa « navette » entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Le plus probable est que les Conseils départementaux retrouvent l'essentiel des compétences des anciens Conseils généraux : action sociale, routes, collèges,

à l'exception de l'action économique. Beaucoup de bruit pour rien. . .

3 Quelles sont les forces en présence ?

Ces élections devraient acter l'installation d'une situation nouvelle sous la V^e République : le tripartisme. Les sondages donnent en effet des intentions de vote (avec un fort taux d'abstention) à peu près égales entre trois camps : un petit tiers pour le FN, un petit tiers pour l'UMP et ses alliés, un gros tiers pour la gauche.

« Les stratégies du PS redoutent que la gauche soit éliminée dès le premier tour dans un quart des cantons »

Mais cette répartition est trompeuse. Car le Front national a pour lui d'être à peu près seul sur cette partie de l'échiquier (sauf dans le Vaucluse) et de présenter des candidats dans la quasi-totalité (95 %) des cantons, alors qu'il peinait jusqu'à présent à trouver des volontaires. La droite et le centre sont unis dans une coalition UMP-UDI et -c'est plus nouveau - Modem, dans 80 % des cantons.

À gauche, en revanche, c'est la division et la confusion. Le PS doit faire face presque partout à la concurrence de ses alliés, écologistes et/ou communistes. Les écologistes font parfois équipe avec les socialistes,

parfois avec le Front de gauche, et parfois se présentent seuls. Le Front de gauche lui-même s'est en certains endroits divisé entre communistes et mélenchonistes. Au total, la gauche ne présentera qu'un seul binôme dans seulement un cinquième des cantons.

4 Quel second tour en perspective ?

Cette dispersion de la gauche peut avoir des conséquences catastrophiques pour elle. Il faut, en effet, pour se qualifier au second tour, obtenir 12,5 % des inscrits au premier tour. Avec un taux d'abstention qui devrait avoisiner - dans le meilleur des cas - les 50 %, cela signifie qu'il faudra avoir recueilli plus de 25 % des voix au premier tour (ou être arrivé dans les deux premiers) pour pouvoir se présenter au second.

Le PS se situant aux alentours de 20 %, les écologistes et le Front de gauche en dessous de 10 %, on mesure la difficulté. Les stratégies du PS redoutent que la gauche soit éliminée dès le premier tour dans un quart des cantons (500). Mais, selon des chiffres qui circulent au ministère de l'Intérieur, le risque de l'élimination de la gauche pourrait dépasser le millier de cantons, soit un sur deux. Ce serait alors une très grave déroute.

À l'UMP, on pronostique 1 000 duels droite-FN au second tour, 600 duels PS-droite et seulement 400 duels PS-FN. Le traditionnel duel droite-gauche ne sera donc plus la règle générale. Le nombre de triangulaires devrait être peu élevé (en raison de la règle électorale des 12,5 % d'inscrits).

5 Les départements qui peuvent basculer

La gauche dirige 61 départements sur 101 (en comptant ceux d'outre-mer), la droite 40. Ce rapport devrait au minimum s'inverser le 29 mars.

Mais il est probable que plus d'une vingtaine de départements basculent de gauche à droite. Dans leurs pronostics les plus sombres (ou les plus fous), les stratégies du PS et de l'UMP redoutent (ou espèrent) un rapport de 80-20. Une situation qui avait prévalu après les élections de 1992 et de 1994, lorsque la gauche était au plus bas.

6 Où le FN peut-il l'emporter ?

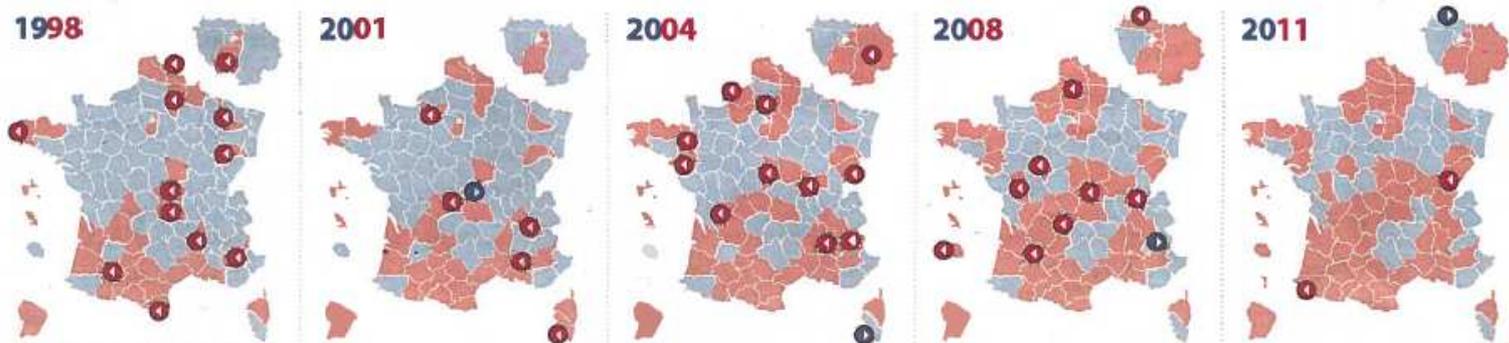
Ce sera difficile, mais c'est possible, notamment dans l'Aisne et le Vaucluse, département où il subit la concurrence de la Ligue du Sud. Autres espoirs frontistes : le Var et l'Oise. Dans plusieurs départements, en revanche, il n'y aura pas de majorité, et le Front national prendra un malin plaisir à jouer les faiseurs de roi. Mais l'UMP et le PS pourraient passer un accord tacite pour que le parti qui dispose d'une majorité relative présente un candidat, l'autre s'abstenant de le faire. Reste à savoir si l'UMP parviendra à faire respecter cette consigne par tous ses élus.



La mise sous pli des documents électoraux à Pau. PHOTO LEDECOIC

La couleur politique des départements de 1998 à 2011

■ Gauche ■ Droite ● Département ayant basculé à gauche ● Département ayant basculé à droite



Source : ministère de l'Intérieur

AQUITAINE

La LGV fédère les mécontents

Un collectif d'élus de Gironde, Dordogne et Charente a dénoncé hier un « diktat » de la SNCF sur les prévisions de dessertes, revues à la baisse, pour la future LGV Tours-Bordeaux, et a sommé l'État de « devenir acteur » et de proposer un « meilleur équilibre ».

« C'est une coalition de territoires mécontents », s'estimant « floués par le non-respect de la parole de l'État », à savoir la convention de garantie de dessertes signée en 2010, a déclaré le maire socialiste de Libourne, Philippe Buisson.

L'union fait la fronde

Les collectivités mécontentes se sont réunies pour le maintien de leurs dessertes

SYLVAIN PETITJEAN

s.petitjean@sudouest.fr

Peu à peu, la fronde des collectivités locales plus ou moins directement impliquées dans le dossier de la ligne à grande vitesse (LGV) prend de l'ampleur. Réunies à Libourne, en Gironde, hier matin, une quinzaine d'entre elles ont formé « la coalition des mécontents », bien décidées à ne pas céder sur la baisse du nombre de dessertes TGV annoncée par la SNCF.

« Nous demandons à l'État, avec qui nous avons signé le financement de la LGV, de revenir dans la discussion. Et nous exigeons de la SNCF qu'elle réunisse avant l'été les comités de suivi sur le financement et les dessertes », a annoncé solennellement le président de la Région Aquitaine, Alain Rousset, assuré du soutien des élus locaux rassemblés autour de lui : les départements de la Gironde, de la Dordogne et de la Charente, les agglomérations de Libourne et les Communautés de communes girondines voisines, celles d'Angoulême et de Cognac, ainsi que celles de Périgueux et de Bergerac.

Gares intermédiaires

À la suite de la révélation de la volonté de la SNCF de diminuer le nombre d'arrêts TGV dans les gares intermédiaires, malgré les conventions de dessertes signées en 2010, plusieurs collectivités charentaises et girondines ont décidé d'interrompre leurs versements. Plusieurs centaines de milliers d'euros sont ainsi en suspens depuis le début de l'année. « Qu'il y ait des ajustements, oui, qu'il y ait moitié moins de desserte comme à Libourne, certainement pas ! », prévient Alain Rousset.



La convention promettait 11 allers-retours TGV en gare d'Angoulême. La SNCF n'en propose plus que sept aujourd'hui. PHOTO ARCHIVES TADEUSZ KLIBBA

« Le schéma proposé par la SNCF manque singulièrement d'épaisseur », commentait Jean-Luc Estournes, directeur général du Conseil général de la Charente. « Et l'épaisseur, ce sont les territoires ! » La convention promettait 11 allers-retours TGV en gare d'Angoulême. La SNCF n'en propose plus que sept aujourd'hui.

La médiation engagée auprès des collectivités a été confiée par la SNCF à l'ancien ministre des Transports Jean Auroux. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu, de La Rochelle à Bordeaux. Or, il semble qu'aucun élément suffisamment concret n'ait été avancé par la SNCF pour permettre de relancer la discussion sur ces dessertes.

« Le schéma proposé manque d'épaisseur. Et l'épaisseur, ce sont les territoires ! »

« La LGV à Bordeaux ne doit pas se traduire par l'assèchement des territoires périphériques », défend Philippe Buisson, maire de Libourne et Charentais d'origine. Le président de l'Agglomération libournaise va jusqu'à rappeler que ce non-respect des conventions de desserte pourrait faire l'objet d'une discussion de droit devant la justice. « De Bergerac à Langon, on vient chercher son TGV à Libourne. C'est tout un bassin de vie qui doit

être respecté ! » Même constat en Charente, où Michel Gourinchas, président de Grand Cognac, évoque l'enjeu de territoire. « La Charente-Maritime est juste à côté. Et c'est la seconde zone touristique en France. La SNCF prévoit que le nombre de voyageurs en gare d'Angoulême double, mais réduit les dessertes de 40 %... En l'état actuel des choses, les suspensions de paiement sont maintenues. »

Les collectivités ont réaffirmé leur position favorable à la LGV, mais ne devraient pas relâcher leur mobilisation. Plusieurs fois interpellé sur ce sujet, Guillaume Pepy, président de la SNCF, sera peut-être plus sensible à leur voix commune, ou à celle de l'État.

Bonnefoy veut une gare de fret à Villognon

Dans un communiqué diffusé hier, la sénatrice Nicole Bonnefoy (PS) évoque la reconversion de la base travaux de Villognon, où palpite actuellement le chantier de la LGV Tours-Bordeaux. Elle défend l'idée d'une gare de fret sur les 15 hectares du site qui seront abandonnés par le concessionnaire Lisea et « dont le démantèlement pourrait coûter près d'un million d'euros ». Le communiqué est également signé par trois élus socialistes de la Charente-Maritime : le sénateur Bernard Lalande et les députées Catherine Quéré et Suzanne Tallard.

Charente : alerte à la pollution

Le département a été placé en alerte pollution aux particules fines après avoir dépassé le premier seuil, hier, à 14 heures. Selon les relevés effectués à La Couronne et à Cognac, les taux ont atteint 59 et 61 microgrammes par mètre cube d'air, au-dessus des 50 tolérés. La préfecture recommande aux personnes fragiles de prendre leurs précautions. Cet épisode devrait courir encore aujourd'hui. Il est dû à plusieurs facteurs : la météo, les transports routiers, les activités agricoles et industrielles.

Les dernières cartes des candidats

DÉBAT RCF-SUD OUEST Hier, neuf candidats de tous bords étaient réunis dans les studios de RCF à Angoulême

Départementales

Mars 2015

Neuf candidats au micro (1). Cinq thèmes retenus. Hier, dans les locaux de la radio RCF Charente à Angoulême, des prétendants à l'hémicycle départemental ont débattu sur les enjeux du scrutin des 22 et 29 mars.

Globalement, le débat a accouché d'un affrontement droite-gauche sans surprise. La majorité de gauche défend la politique qu'elle pratique depuis dix ans. L'opposition de droite la prend à contre-pied. Le Front de gauche joue la carte de l'égalité. Et le Front national promet à hue et à dia (jusqu'à l'augmentation des retraites sur lequel le Département n'a pas de prise).

Un débat classique donc. Et quelques fils rouges qui se moquent bien de la répartition thématique. Il a été, par exemple, beaucoup question du très haut débit. De tous les côtés, on crie haro sur la majorité qui n'aurait « pas pris les bonnes décisions » (Brigitte Fouré, DVD).

Les dessertes LGV

Edwige Gagneur (Front de gauche) dit « qu'avant de parler de très haut débit, il faudrait déjà parler de haut débit. Sur notre canton - Charente-Vienne -, nous n'en avons que le nom. Comment voulez-vous que des entreprises s'installent ou que les demandeurs d'emploi fassent des recherches ? »

« Nous ne désespérons pas de gagner la troisième bataille du rail »

pérances », estime Brigitte Fouré pour qui le Département « n'a pas assez tapé du poing sur la table ». Christophe Gillet (FN) croit que, sur la LGV, les Charentais ont « cru au Père Noël », et appelle à développer les TER.

Même son de cloche au Front de gauche : Edwige Gagneur raconte ses pérégrinations ferroviaires, comment elle a dû prendre un train Chabonais à 7 heures pour être présente au rendez-vous du débat argoumoisin de 10 heures. Il lui faut attendre jusqu'à 17 heures pour emprunter le chemin inverse.

Thermomètre

Michel Boutant joue les pédagogue et envoie un tacle glissé dans les jantes de la droite en remontant à « traumatisme charentais » d'« l'A 10 perdue ». « Le Conseil général mené des batailles du rail. » Sur l'arrivée de la LGV, sur l'électrification de la ligne TER Angoulême-Royat qui va se poursuivre vers Limoges avec rétablissement du fret... « La troisième bataille, nous ne désespérons pas de la gagner. Une conversion de desserte a été signée. Ne pas s'y conformer serait inacceptable. »

Pas de coups bas dans le débat. Mais quelques chicaneries. Notamment quand François Bonneau remet sur la table l'enquête de BFM sur la gestion des Départements. Où la Charente pointe à une peu glorieuse 67^e place. Du pain béni pour la droite qui déplore le manque d'ambition dans les investissements et l'envol des dépenses de fonctionnement. Michel Boutant ne s'en laisse pas compter. Le président sortant trouve « tendancieux » les critères retenus par l'enquête :

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que la Charente doit aller de l'avant. C'est le sens de la réponse du président sortant PS, Michel Boutant. Il précise que le Département a procédé par étapes, privilégiant l'accès à l'ADSL pour tous plutôt que la fibre pour quelques-uns. « L'arrivée de la fibre au domicile de tous les Charentais coûterait 263 millions d'euros. Une première tranche de 57 millions est sur les rails », rappelle Michel Boutant. Avec Jean-François Dauré, le président sortant prévient que la « fracture numérique » ne sera pas réduite en un jour. Si ce n'est qu'en face, on lui reproche d'avoir déjà pris beaucoup (trop ?) de retard sur la question.

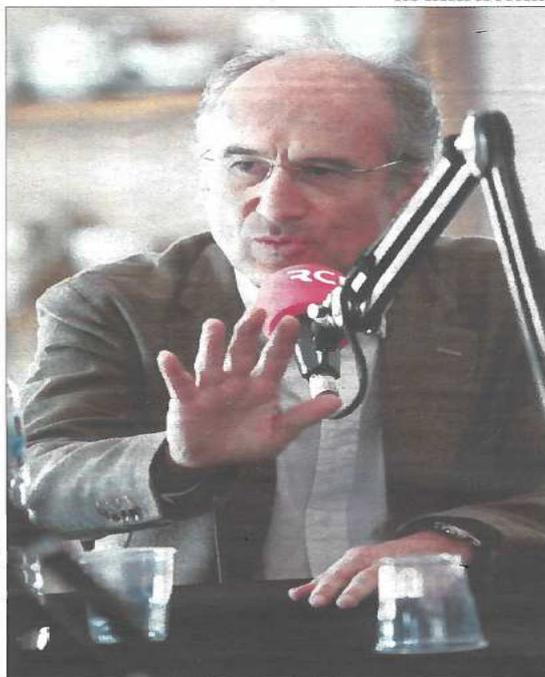
Autre sujet propice au débat : le flou qui règne sur la desserte de la future gare d'Angoulême par la LGV. « Je ne pense pas que nous aurons le niveau de dessertes promis. Le résultat n'est pas à la hauteur des es-

« Nous avons des services que d'autres n'ont pas. L'école départementale de musique (EDM) est un vrai plus. Cette majorité préfère que les enfants apprennent à jouer d'un instrument plutôt que d'être livrés à eux-mêmes. »

François Bonneau a fait ses calculs, l'EDM n'explique pas le mauvais classement. « Cette façon de voir les choses résume assez bien le fonctionnement de cette majorité. Quand elle a de la fièvre, elle attaque le thermomètre. »

O. S. et B. R.

(1) Edwige Gagneur (Front de gauche), Michel Boutant, Jean-François Dauré et Nathalie Lacroix (union de la gauche), Jacques Chabot, Brigitte Fouré et François Bonneau (union de la droite et du centre), Christophe Gillet et Aurélie de Azevedo (Front national). Le débat était organisé par RCF, avec Actuflux. « La Vie Charentaise » et « Sud Ouest ».



François Bonneau (DVD), chef de file de l'opposition, candidat à Val-de-Nouère (les anciens cantons de Rouillac et de Hiersac)



Michel Boutant (PS), président du Conseil général depuis 2004, candidat à Val-de-Tardoire (les anciens cantons de Montbron et de La Rochefoucauld). PHOTOS CÉLINE LEVAIN

Education : des pistes évoquées

FORMATION

La gestion des collèges a été un des points d'accroche du débat

« Ouvrir une école, c'est fermer une prison. » Brigitte Fouré y va un peu fort... N'empêche, la formule choc en dit long sur l'angle d'attaque de la droite sur le sujet. Pour l'opposition départementale, la majorité n'a pas assez investi dans ses 38 collèges. « Nous sommes très en retard », peste François Bonneau. « Il nous faut donner les moyens aux collégiens d'acquérir le savoir dans de bonnes conditions. Au lieu de ça, les bâtiments tombent en désuétude, les investissements sont reportés depuis des années. Nous nous engageons à changer cela. Il nous appartient de donner des moyens techniques modernes aux collèges pour favoriser, par exemple, l'apprentissage des langues. »

Michel Boutant essaie de désamorcer. Il explique que la majorité a mis le paquet dans un plan d'humanisation des maisons de retraite. « Maintenant que cela est fait, nous passons à un autre programme d'investissement, celui des collèges.



Brigitte Fouré (DVD), candidate à Charente-Nord

D'ailleurs, il a déjà commencé. » Sur l'éducation, le président sortant défend le fait que le Département va au-delà de ses missions propres, en finançant la formation supérieure et le centre universitaire de La Couronne. « Une volonté politique forte. »

« On est en pleine ambiguïté », lui répond François Bonneau. Le leader de la droite pense que la Région, compétente sur la formation supérieure, doit « monter en puissance. On ne peut pas continuer à abonder sur nos budgets. » Au passage, Fran-

çois Bonneau note que la Région avait plutôt émis le souhait de se retirer de Magelis, le pôle image incontournable en matière de formation supérieure.

« Le président de la Région est revenu sur cette annonce malheureuse », corrige Michel Boutant. « Je tiens à vous rappeler que c'est quand même cette majorité qui a convaincu la Région d'entrer à Magelis à hauteur de 20 %. Magelis ? Une création de la droite en 1997. « On a été visionnaire », dit François Bonneau. Chacun son fait de gloire...

La politique sociale, gros morceau départemental

SOLIDARITÉ

Le Département est le moteur de l'action sociale. Les candidats le reconnaissent

Les chiffres donnent le frisson. Avec près de 200 millions d'euros de dépenses annuelles, le département est un contributeur vital de l'action sociale, de la gestion de l'aide à domicile à celle du RSA. Là-dessus, tout le monde s'accorde à dire que, pour ses dépenses obligatoires, le Département est un échelon essentiel.

Au-delà de ça, Jean-François Dauré affirme que le social « se traite aussi par l'économie ». Effet mécanique : des créations d'emplois, c'est une dépense RSA qui baisse. « Notre but, c'est d'aider les gens éloignés du marché de l'emploi à y revenir. C'est ce qui a été fait par le Département avec les clauses d'insertion dans les marchés publics. » Sur ce point, le discours de la droite n'est pas fondamentalement différent. Jacques Chabot insiste, simplement, sur la nécessité,



Aurélie de Azevedo (FN), candidate à Charente-Champagne

dans un département vieillissant, de miser des structures intermédiaires, à taille humaine, entre la maison de retraite classique et le maintien à domicile individuel. « Si on se focalise uniquement sur le maintien à domicile, on ne résout pas le problème de l'isolement. »

Côté social, le FN, via Aurélie de Azevedo, se borne pour l'instant à réclamer un audit.

Lycées pro : manif à Poitiers

RÉGION Le recteur a reçu hier une délégation de profs de lycées professionnels, venus manifester contre les fermetures et baisses d'effectifs

Entre 150 et 200 profs des lycées professionnels de la région ont manifesté, hier matin, devant le rectorat à Poitiers. À l'invitation pressante des représentants syndicaux élus, venus participer au Comité technique d'académie (CTA) de l'enseignement secondaire (professionnel et général), le recteur a reçu à 9 h 30 une délégation de 10 représentants des lycées professionnels concernés par des fermetures ou des baisses d'effectifs. La rencontre a duré près de deux heures et demie. Et chaque cas a été examiné.

Ensuite, le CTA a finalisé la carte des formations professionnelles et générales. « Le recteur a promis la création à la rentrée d'un groupe de travail pour impulser l'orientation en 3^e vers les lycées pro. On a pu constater qu'il y a un public fragile en seconde à qui des orientations

professionnelles pourraient convenir », précise Henri Lalouette, responsable académique SNETA-FO.

Lycée Sillac, filière MAV. Le recteur a rejoint l'option défendue par la Région, à savoir le maintien de la filière Menuiserie alu verre en classe mixte, mêlant des élèves sous statut scolaire et des apprentis. Près de 50 entreprises de la région ont plaidé pour le maintien de cette formation. Les profs feront le point ce matin en assemblée générale. Ils ont également appris les menaces qui pèsent sur la filière froid et climatisation.

Lycée Jean-Callaud à Ruelle. Pas de rab de dotation horaire, contrairement aux attentes des grévistes. Ils se réuniront également ce matin pour décider notamment de la suite de leurs actions. En question une entrevue avec Dominique

Bourget, directeur académique des services de l'Éducation nationale.

Lycée Delage à Cognac. Le recteur n'est pas revenu sur le passage de 30 à 15 élèves en classe de seconde électrotechnique. À la grande incompréhension des syndicalistes, qui ont présenté des chiffres positifs comme une réussite de 75 % au bac et 50 % d'élèves qui poursuivent leurs études après avoir obtenu leur bac pro. Et « les autres trouvent vite du travail », indique Jean-Christophe Lamarque, représentant du syndicat Snetaf-FO. « Le recteur n'a rien eu à opposer à nos chiffres », poursuit-il. Seul argument : il y a trop d'électrotechnique dans la Région. Suffisant apparemment pour rejeter aussi la proposition des syndicats passer de 30 à 24 élèves.

H. R. et D. F.

Les Cognaçais ne rechignent pas à donner

DON DU SANG L'Amicale a tenu son assemblée générale hier soir

L'Amicale des donneurs de sang de Cognac tenait, hier soir, son assemblée générale. Le moment traditionnel pour prendre le pouls de l'association, via l'exposé de ses activités.

Et le moins qu'on puisse dire est que l'année 2014 a été plutôt satisfaisante pour l'association, qui a eu l'honneur d'organiser le congrès de l'Union départementale à La Salamandre. Une reconnaissance de l'action menée ici.

« Quand je vais aux réunions de l'Union départementale, j'entends souvent les Amicales qui connais-

sent des difficultés, une baisse du nombre de dons... Ça m'étonne car ici, cela a toujours bien marché, je ne sais pas pourquoi », se réjouit Monique Monteau,

Nouveaux donneurs

Ainsi, l'an passé, l'Amicale a reçu 664 personnes. Un chiffre stable, mais l'aspect positif tient dans le fait que sur ce total, on comptabilise 135 nouveaux donneurs. « C'est mieux que l'an dernier où nous en avions eu 125 », précise Monique Monteau. Cela a permis à l'Amicale de récolter 1 067 poches. Le seul pe-

tit point négatif a été le nombre de refus de dons. « Il est de 107, indique Monique Monteau. Ça représente 9,15 % du total des dons, c'est beaucoup. Il est possible que les gens s'informent mal des contre-indications. Et puis, la limite des 50 kg pour donner son sang est peut-être un peu trop stricte. Il y a des jeunes filles qui font 49 kg parce qu'elles font attention à leur poids et qui sont refusées alors qu'elles sont en bonne santé. »

Le prochain don est programmé mardi 7 avril à la mairie de Cognac. **D. F.**



Monique Monteau, présidente de l'Amicale des donneurs de sang de Cognac.

Crash de 2004 : la famille indemnisée a minima

BA 709 Onze ans après le crash mortel d'un avion de la base aérienne, la veuve et les enfants de l'officier soutenaient devant la justice que l'appareil était défaillant

Le 23 mars 2004, une tragédie venait endeuiller la base aérienne de Cognac : un instructeur, le lieutenant Christophe Farnier, 31 ans, et son élève, l'élève-officier Flavien Carrière, 26 ans, trouvaient la mort dans le crash de leur avion-école. Il s'agissait d'un TB30 Epsilon, tombé sur la commune d'Asnières-sur-Nouère quelques minutes après avoir décollé de la base. Quatre jours plus tard, une cérémonie d'hommage aux deux victimes réunissait quelque 1 500 personnes - civils et militaires - sur la base aérienne, en présence de Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense. Un crash sur lequel le tribunal administratif de Poitiers, saisi par la famille de l'officier, s'est prononcé ces derniers jours.

Retour à la fin de matinée du 23 mars 2004. Selon les témoins, l'appareil avait subitement pris un virage à gauche avant de décrocher. « Le moteur avait des ratés, et l'avion était complètement penché sur la gauche, j'ai cru qu'il allait s'effondrer chez nous. Puis il a pu remettre les gaz, et il est passé juste au-dessus de la ligne à haute tension, au sommet de la colline », confie à « Sud Ouest » Chantal Chevrot, une habitante de Marsac, au lieu-dit Chantemerle. Le moteur se serait ensuite arrêté net. « Et l'avion est tombé en piqué. »

Considéré comme peu sûr
Depuis onze ans, la veuve du lieutenant Farnier, en son nom propre et au nom de ses trois enfants, réclame à l'État l'indemnisation de leur préjudice économique. Au-delà des témoignages recueillis sur place, ils estiment sur la foi des différents rapports que l'Epsilon, considéré comme peu sûr par les spécialistes, était de surcroît mal



Le 23 mars 2004, l'Epsilon s'écrasait dans un champ d'Asnières-sur-Nouère. ARCHIVES ALAIN BOURRON

« Les juges écartent toute faute de l'État, aucune défaillance du moteur n'ayant pu être démontrée »

entretenu. Les proches de l'officier décédé réclament 1,764 million d'euros.

Le tribunal administratif vient de rendre sa décision : les juges écartent toute faute de l'employeur du lieutenant Farnier, aucune défaillance du moteur n'ayant pu être démontrée.

Retenant la responsabilité sans faute de l'État, tout en écartant à défaut de preuves, une faute de pilo-



L'hommage rendu sur la base aérienne par Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense. PHOTO ARCHIVES ÉMILIE DROUINALDI

tage de l'instructeur, le tribunal a estimé à 122 000 euros, dont 85 000 ont déjà été réglés, le pré-

judice moral de la famille du lieutenant Farnier.

Vincent Buche

La Sauzade sécurisée

La réunion du Conseil municipal de mardi a débuté par deux délibérations consacrées, l'une au compte assainissement de 2014 qui présente, en investissement: 26 603,80 € de dépense pour 103 232,49 € de recettes et en fonctionnement 20 118,47 € en dépenses pour 137 920,45 €; une autre pour le compte administratif du budget lotissements avec, pour la partie fonctionnement des dépenses de 1,936 million et en recettes 2,03 millions d'euros tandis que la rubrique Investissements enregistre 1 974 374,24 € en recettes.

La maire Chantal Nadeau a proposé une liste de subventions aux différentes associations communales pour un montant de 1654,70 €, validées par son conseil municipal.

Réduire la vitesse à 70 km/h

À l'ordre du jour des élus, la sécurisation du hameau de la Sauzade où les automobilistes maintiennent leur vitesse malgré l'étroitesse du lieu, les habitations et le pont. Chantal Nadeau a contacté l'ADA pour les sensibiliser à ce problème, une autorisation de limiter la vitesse à 70 km/h a été donnée à la commune sous réserve de la pose de panneaux pour annoncer cette modification.

Pour les conseillers municipaux cette mesure est insuffisante, il aurait été mieux de réduire à 50 km/h. De plus, l'éclairage de cette partie de route a été revu.



La maire Chantal Nadeau.

PHOTO COLETTE-CHRISTIANE GUNÉ

De plus, l'éclairage de ce hameau sera revu avec la pose de deux candélabres, l'un sera posé en face de l'accès à la distillerie de la Sauzade et un autre sur le mur d'une maison, à l'entrée du hameau.

À la suite des remarques sur des odeurs nauséabondes dans l'environnement de certains postes d'assainissement, un contrôle a été effectué, il s'avère que le développement de la rouille provoque des gaz qui stagnent et dégagent des odeurs puissantes et fétides. Sur les cinq regards contrôlés, deux ont été nettoyés de plus, un traitement est envisagé de sorte à favoriser l'oxygénation des canalisations.

Toujours dans le chapitre assainissement, les personnes non raccordées après deux années de branchement au tout à l'égout seront pénalisées.

Divisions autour des subventions

La réunion du conseil municipal de mardi portait sur le compte administratif de 2014 pour des dépenses de 560 889,65 € et des recettes de 652 351,14 €. L'affectation de l'excédent de fonctionnement de 91 461,49 € sera décidée lors de la séance de conseil municipal d'avril.

Stéphanie Demail-Souchet a fait état des sommes attribuées aux associations lors d'une récente réunion de commission. À ce propos, elle souligne les difficultés à se procurer auprès des différentes associations les bilans financiers et ce, malgré plusieurs relances tant sous forme de courriers que téléphoniques. Ces informations, accompagnées d'un budget prévisionnel, sont le reflet de l'activité des associations et sont indispensables pour décider des aides à attribuer.

Après une forte sensibilisation, en vain, des présidents d'associations, Stéphanie Demail-Souchet et les membres de sa commission ont décidé de revoir à la baisse certaines associations.

À l'annonce des différentes sommes, l'adjoint Michel Amiot s'insurge contre cette attitude qui est, selon lui, pénalisante pour les associations qui, il tient à le rappeler, sont composées de « bénévoles



Stéphanie Demail-Souchet et Héléne Tournadre. PHOTO C.-C. GUINÉ

qui consacrent beaucoup de leur temps au tissu associatif, vital, de la commune».

Stéphanie Demail-Souchet précise que cette décision ne vaut que pour l'année en cours et qu'elle sera non seulement révisable en 2016 sur présentation des documents demandés mais que, selon l'activité de 2015, il est toujours possible, sur présentation de justificatifs, de revoir les sommes attribuées.

Au fil des dossiers

Le Conseil municipal a ensuite évoqué l'achat d'un tracteur pour la commune, le choix portera sur un matériel neuf avec un finance-

ment sur quatre ans. Il a mis en délibéré la proposition de GRDF pour la mise en place de compteur Gaspar qui permettrait au consommateur de disposer de sa consommation réelle quotidienne.

À l'ordre du jour, les élus ont aussi précisé l'aménagement de la voie de Bonbonnet, une demande de subvention au titre des aménagements de police a été faite.

À la suite de la rencontre avec les Établissements Ferrand, il a été décidé de réaliser les travaux nécessaires en deux tranches. La première tranche portera sur la voirie et la seconde sur la partie dévotée qui conduira aux Ets Ferrand.

■ CHÂTEAUBERNARD

Élections départementales.

Christel Gombaudo et Olivier Touboul et leurs suppléants Lucie Rebaï et Cheikhou Diaby (majorité départementale) organisent une

réunion publique, aujourd'hui à 18 heures, salle Jean-Tardif.

Stupéfiants et cambriolages dans le viseur du procureur

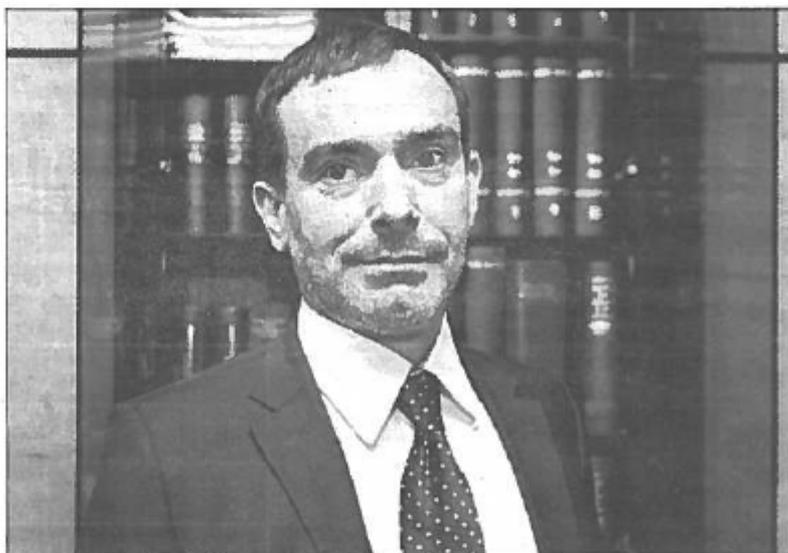
Jean-David Cavaillé est le nouveau procureur d'Angoulême. Ses priorités: la chasse au trafic de stupéfiants et aux cambriolages.

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

Jean-David Cavaillé a pris ses fonctions quelques jours après la saisie record de cannabis: 423 kilos, le 25 février dernier, en périphérie d'Angoulême, et cinq hommes mis en examen. C'est un hasard mais aussi un signe: stupéfiants comme cambriolages seront les priorités du tout nouveau procureur d'Angoulême.

«Mener une lutte très sévère contre les stupéfiants, c'est ma priorité. Il y a de quoi faire ici si l'on en croit ce qui s'est passé il y a quelques semaines», souligne Jean-David Cavaillé, en faisant allusion à cette fameuse saisie. Un procureur également préoccupé par la prolifération de l'héroïne dans le département. «Lors de ma semaine d'arrivée, les forces de l'ordre ont contrôlé davantage de conducteurs sous héroïne que je n'en ai vu pendant deux ans lorsque j'étais procureur à Dax.»

Les cambriolages - «dont les chiffres sont alarmants», dit-il - sont aussi dans le viseur du nouveau procureur de la République qui, bien entendu, ne délaissera pas les autres dossiers «de vols avec violence, sécurité routière, atteinte aux personnes, discrimination ou fraudes».



Jean-David Cavaillé, Bergeracois de naissance, est de retour à Angoulême où il a été substitut du procureur en 1997.

Photo Renaud Joubert

Jean-David Cavaillé ne débarque pas en terre inconnue. Angoulême, il connaît: il y fut substitut placé en 1997 alors que l'actuel adjoint au maire, Joël Guitton, était procureur. C'était le début de la carrière de ce Bergeracois de naissance. Directeur adjoint de l'École nationale de la magistrature depuis 2010, Jean-David Cavaillé a auparavant vu du pays. Après avoir exercé comme juge d'instruction à Dunkerque dans la Nord, ce passionné de rugby, «pur produit du Sud-Ouest», comme il se défi-

nit lui-même, est ensuite passé par Bordeaux et Bergerac, où il fut vice-procureur aux côtés du futur procureur d'Angoulême, Nicolas Jacquet. Avant de devenir lui-même procureur à Rochefort puis à Dax dans les Landes. Avec une parenthèse au ministère de la Justice où il exerça un peu plus d'un an comme conseiller auprès de Rachida Dati. «Une belle expérience à un poste passionnant: j'avais notamment suivi de près la médiatique affaire de l'Arche de Zoé.»

Dans la région, des candidats FN qui se font remarquer

Dans la dernière ligne droite de la campagne des départementales, la région bruisse des «exploits» de certains candidats du Front national. S'ils cultivent la discrétion, refusant par exemple tout contact avec la presse en Deux-Sèvres, les candidats FN n'ont pas réussi à cacher certains des leurs, un peu trop adeptes des dérapages.

La Castelnovienne prise par la patrouille

C'est un tweet d'août 2013, à Châteauneuf-sur-Charente, qui n'a pas échappé à la sagacité des journalistes de *Libération*. Il est l'œuvre de Christine Galvaire, candidate dans le canton Charente-Sud en binôme avec Jérôme Jaulin. Le tweet: «ATTENTION CET HOMME RODE DANS CHATEAUNEUF !!! [...] Il est de type musulman», assure-t-elle. Sur la photo, on voit un homme, semble-t-il bronzé, marcher dans la rue derrière la mairie de Châteauneuf. Rien de plus. Assez pour que la frontiste charentaise décide de le clouer au pilori sur internet.

Candidat et incendiaire présumé

Le candidat FN dans le canton de Périgueux 1, Jérôme Moulinet, fait beaucoup parler de lui à ses dépens depuis qu'il a investi l'espace public en se présentant aux élections départementales. Inconnu à Périgueux - et pour cause vu qu'il vit à Montpon-Ménestérol -, il s'est d'abord fait remarquer pour diverses publica-



tions à l'encontre des musulmans sur sa page Facebook et sur celle du Cochon gaulois, l'association dont proviennent les candidats FN à Périgueux, où il écrivait notamment: «Oui, je suis raciste.» Cette fois, c'est sur le terrain judiciaire qu'il se distingue. Mercredi, le parquet de Périgueux a confirmé qu'il avait été mis en examen pour dégradation par incendie et vol aggravé et qu'il est placé sous contrôle judiciaire. Les faits qui lui sont reprochés remontent à 2013. Il est soupçonné d'être impliqué dans l'incendie d'un restaurant, à Saint-Martial-d'Artenset. À ce stade de la procédure, il bénéficie de la présomption d'innocence. Gêné aux entournures par cette affaire, Robert Dubois, le secrétaire départemental du parti d'extrême droite, n'a pris aucune mesure de suspension à son encontre. «Maintenant qu'il est candidat, on verra cela après les élections», balaye-t-il, tout en n'écartant pas des suites à l'issue de la consultation démocratique. «S'il s'avère qu'il est coupable, il sera viré», jure-t-il.

Dérapiage islamophobe à Rochefort

Consternation, indignation, la campagne électorale pour les départementales en Charente-Maritime a pris à Rochefort un virage que «les républicains ne sauraient tolérer».

«Ce n'est plus de la politique, il y va de notre part d'humanité», déclare Pierre Feydeau. Ce conseiller général socialiste sortant et de nouveau candidat à Rochefort se réfère au programme de Dominique Droin, candidat divers droite soutenu par le Front national. Dans ce texte distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Rochefort la semaine dernière, Dominique Droin s'en prend aux «enfants nés de l'immigration islamique» qui, selon lui, «se multiplient plus rapidement que les Français de souche». «Les musulmans auront bientôt conquis nos territoires sans armes, uniquement par le ventre de leurs femmes.»

Pour Pierre Feydeau, il y va d'une «insupportable stigmatisation de certains de nos compatriotes», mais le candidat Dominique Droin, lui, persiste et signe. «Avec mon binôme, nous sommes les seuls candidats sur Rochefort à nous opposer à l'expansion de l'islam. Je ne parle pas de la religion, chacun est libre de ses croyances, mais du système politique qu'il porte en lui», déclare-t-il encore à *Charente Libre*.

Pour le centriste Alexis Blanc, «Dominique Droin a dépassé les bornes avec des propos dangereux, propres à attiser la haine».

Tous les élus mobilisés pour les dessertes LGV

«**L'**État doit entrer en jeu: le compte n'y est pas.» Alain Roussel, président (PS) de la région Aquitaine – un des plus gros contributeurs au projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Bordeaux-Toulouse-Dax avec 278 millions d'euros déjà versés à Réseau ferré de France –, résumait hier la résolution qui animait les représentants des collectivités régionales concernées par le tracé de la future LGV. Tous réunis autour du député-maire Philippe Buisson dans la salle du conseil municipal de Libourne pour afficher leur colère face à l'attitude «inacceptable» de la SNCF et de son président, dont les oreilles ont dû siffler. En cause: la volonté de l'entreprise ferroviaire de faire «sauter» la plupart des dessertes des gares situées sur le tracé: Tours, Poitiers, Angoulême, Libourne.

Ainsi, sur les dix arrêts quotidiens actuels – en gare de Libourne (200 000 passagers par an via le TGV) la SNCF n'en garantit que trois dans le futur schéma. Angou-

lême ne conserverait que quatorze de ses vingt-trois arrêts TGV. «Mais pour remplir les TGV, il faudra tout le monde», souligne Thierry Auroy-Peytoux, vice-président de la communauté d'agglomération bergeracoise, qui rappelle qu'il n'y a pas pour Bergerac d'alternative à la LGV: «L'aéroport, qu'on tient à bout de bras, n'est pas viable.»

«Je rappelle qu'à Angoulême, Poitiers ou Libourne, on est en train de financer l'aménagement des gares pour accueillir les futurs trains», glisse Alain Roussel tandis que le maire de Cognac et président de GrandCognac, Michel Gourinchas, insiste sur les attentes des professionnels du vignoble charentais en terme de dessertes à Angoulême. Les élus demandent au médiateur Jean Auroux – nommé par la SNCF pour servir d'interlocuteur aux collectivités – d'obtenir d'ici l'été le respect des conventions signées. Sinon... «Même si ce n'est pas ma position aujourd'hui, nous irons devant les tribunaux», avertit Philippe Buisson.

Des TGV Angoulême - Paris en plus de 4h et via Bordeaux!

«**S**urprise sur le site Voyages-SNCF.com: quand on souhaite monter à Paris, il nous est proposé samedi dernier deux trains dans la matinée d'une durée de 4h21 ou bien 5h14 via Bordeaux! SNCF a donc un train d'avance sur les futurs arrêts LGV!» Maryse Gaillard a partagé sa petite mésaventure informatique (et sa surprise) sur la page Facebook de Charente Libre en milieu de semaine.

Après vérification, le site de réservation en ligne propose en effet chaque samedi des voyages qui passent par Bordeaux et mettent soit 4h21 soit 5h14 (avec une pause de près d'une heure dans la gare bordelaise). Soit quasiment deux fois plus de temps que le trajet habituel bouclé en un peu plus de deux heures. Ces trains qui reculent jusqu'à Bordeaux pour mieux



Photo archives Phil Messelet

avancer vers Paris ne sont proposés qu'une fois par semaine, les samedis matin, avec un départ d'Angoulême à 9h26. Les autres TGV filent directement vers Paris. Mais ce trajet a quand même de quoi inquiéter un peu plus les élus et les usagers charentais qui craignent une baisse du nombre de dessertes de la gare d'Angoulême à compter de 2017.



DEPARTEMENTALES

22/29 mars

■ ANGOULÊME 1

Comet met Cazenave à l'affiche

David Comet n'a pas hésité à poster sur facebook une photo de son concurrent de droite, Samuel Cazenave, mais pour en sourire. On voit la tête de l'adjoint à la culture entre une affiche de Nina Hagen et une pub pour la discothèque Vieilles forges sur un panneau électoral... qui n'est pas sur le canton où il se présente. «Serait-il en campagne municipale?» tacle le socialiste, qui a finalement retiré la photo en question dans la journée. Au cas où les fidèles de sa page facebook auraient pris la blague comme une invitation au vote, dimanche.

■ HUMOUR

Candidat père Noël?

«Sauf si votre candidat présente une tenue sympathique (costume de Père Noël, slip de bain de Christian Clavier dans «Les Bronzés»), merci de ne plus déposer de papiers de type électoraux dans cette boîte aux lettres.» Le propriétaire ladite boîte, rue de la Loire à Angoulême, a sans doute soutenu en son temps la candidature Coluche et son fameux slogan: «Jusqu'à présent la France est coupée en deux, avec moi elle sera pliée en quatre!» Avis aux membres du Parti d'en rire, des Farceurs Républicains ou de l'Union des Clowns. Leur premier électeur les attend rue de la Loire. Costume de Père Noël ou string ficelle obligatoire.

Les candidats angoumoisins dans la dernière ligne droite

Hier soir, les six candidats de la droite ont fait meeting commun à Lunesse. Et la gauche s'est rassemblée à La Couronne.



Xavier Bonnefont, maître de cérémonie hier soir à Lunesse pour soutenir ses trois adjoints et leurs binômes. Photo Renaud Joubert

Thierry CORDEBOEUF
tcordeboeuf@charentelibre.fr

Lunesse, qui en a vu des meetings dans son histoire, n'avait pas encore servi pour ces Départementales. Hier soir avec deux cents participants, la salle a vibré politiquement, pour la dernière fois peut-être avant sa destruction programmée, sous les couleurs de la droite et du centre. Alors que la gauche, cette fois, part divisée dans deux cantons sur trois et dans un climat défavorable, la droite affichait son union et ses espoirs autour de son nouveau chef de file angoumoisins, Xavier Bonnefont. Le maire élu il y a un an n'est pas candidat, mais

trois de ses adjoints le sont, ce dimanche. Stéphanie Garcia, avec François Nebout, Samuel Cazenave avec Agnès Bel, Véronique de Maillard, avec Olivier Rivière: les trois duos ont été présentés sous les applaudissements par un maître de cérémonie qui espère voir le Département changer de couleur à l'issue du second tour. «Angoulême doit être dans le mouvement national et envoyer trois adjoints compétents qui seront des relais de premier plan pour porter nos projets au Département». Hier soir, Xavier Bonnefont s'est défini comme un «opposant» à la majorité sortante, «un partisan du changement, d'équipe et de politique».

De leur côté, les candidats de gauche ont profité de la dernière réunion publique de Jean-François Dauré et de Fabienne Godichaud, à la salle des fêtes de La Couronne, pour faire une démonstration de force. Ils étaient finalement 300 sympathisants, selon les organisateurs, pour ce meeting improvisé - et non annoncé -, en présence de plusieurs candidats angoumoisins dont David Comet, Nadine Villeneuve, Rachid Rahmani, Fatila Dahmani. Jean-François Macaire, le président de la Région, et la députée Martine Pinville se sont joints à la réunion qui a duré jusqu'à 22 heures et redonné le moral aux troupes.

Gensac: Bernis règle ses comptes

■ «Si c'était à refaire, on mènerait notre projet ailleurs» ■ Alors que des riverains saisissent la justice contre son projet, le président des transports Bernis pousse un coup de gueule contre les politiques.

Stéphane URBAJTEL
s.urbaitel@charentelibre.fr

Son sang n'a fait qu'un tour. Quand Jean-Claude Guillot a découvert la semaine dernière l'article intitulé « Bernis: les riverains attaquent » (notre édition du 11 mars), il a saisi son téléphone pour dire aux politiques de Grande-Champagne sa façon de penser. Le président de la puissante société de transports (900 salariés, 175 millions d'euros de chiffre d'affaires), elle-même filiale du géant mondial Géodis (35 000 employés, 7,5 millions de CA), n'imaginait pas que son chantier - il est en train de créer une plateforme de stockage de 9 000 m², zone du Plassin à Gensac-La-Pallue - déchaînerait les passions à ce point. Entre le groupe d'habitants prêt à saisir la justice contre son implantation d'un côté et les querelles politiques opposant la communauté de communes et le maire de Gensac de l'autre, l'entrepreneur trouve que les Champagnais ont un curieux sens de l'accueil. Et si c'était à refaire, s'agace-t-il, il investirait ailleurs.

Dans quel état d'esprit êtes-vous au regard de la grande agitation suscitée par votre chantier?

Jean-Claude Guillot. D'abord, j'ai envie de vous dire ma surprise, voire ma stupéfaction. Je ne pensais pas que dans une commune, l'aménagement d'un entrepôt pouvait susciter un tel émoi. D'habitude, nous sommes accueillis à bras ouverts quand nous arrivons avec la volonté de renforcer l'activité et de créer quinze emplois. Nous avons d'autres terrains en vue dans le Cognaçais, d'autres secteurs où on aurait été ravi de nous

recevoir et je peux vous dire que si c'était à refaire, ça ne se referait certainement pas à cet endroit-là.

Le fait que le Plassin soit une sorte de cuvette où tout le monde se retrouve les pieds dans l'eau à chaque forte averse, ce n'est pas une découverte. On ne vous a pas prévenu?

Si, le maire de Gensac [Bernard Mauzé NDLR] nous a prévenus. Et nous nous sommes engagés à gérer les eaux que nous allons générer. Nous avons fait une demande en bonne et due forme pour obtenir un permis de construire, déposé un dossier ICPE [installation classée pour la défense de l'environnement, qui définit les conditions de sécurité, de salubrité et les inconvénients pour la commodité des riverains NDLR] expliquant comment nous allons procéder. Les services de l'État et toutes les instances qui devaient être consultées l'ont été. Tout le monde a dit oui.

Un élément nouveau quand même alors que votre chantier est lancé: votre société va être installée pile sur le thalweg, la ligne d'eau qui traverse le Plassin et permet l'évacuation après de fortes pluies. Ça veut dire que vous considérez que n'est pas votre problème?

Non, nous allons faire le nécessaire face à ce phénomène que nous découvrons. J'ai pris l'attache d'un bureau d'études cette semaine qui devra nous dire comment procéder et si nous devons réaliser un aménagement supplémentaire type busage ou fossé. Je joue le jeu alors que j'ai un permis qui ne me le demande pas et que rien ne m'y

»

J'ai envie de dire aux politiques: «Laissez-nous travailler en paix et créer des emplois quand nous pouvons le faire.»

oblige. Ce que je peux vous certifier, c'est que l'arrivée de notre établissement n'aggraverait pas les inondations. Au contraire, je pense que ça va régler le problème.

Avec toutes ces péripéties, vous avez pris beaucoup de retard?

C'est un projet que nous avons initié en 2012 avec le souci de créer un lieu de stockage au plus près de nos clients du Cognaçais, tels Camus, en plus de l'entrepôt à Saint-Yrieix. Nous avons signé avec le promoteur en mai 2013 avec l'ambition d'ouvrir en mai 2014. Résultat, nous sommes en 2015, notre chantier vient à peine de démarrer et l'ouverture n'est pas prévue avant janvier 2016. Non seulement ce chantier va nous coûter plus cher que prévu [montant global 4 millions d'euros, NDLR], mais nous avons perdu vingt mois d'exploitation. Vingt mois de perdus aussi pour les quinze salariés que nous avons prévu d'embaucher.

Vous en voulez à qui? Aux riverains? Aux politiques? Je ne juge pas les riverains. S'ils estiment légitime d'intenter une



Jean-Claude Guillot: «D'habitude, on est accueilli à bras ouverts».

Repro CL

action devant la justice, ils ont le droit. À cet instant, je ne suis saisi d'aucune procédure. Concernant les politiques, j'ai juste envie de leur dire: «Laissez-nous travailler en paix et créer des emplois quand nous pouvons le faire». Moi, j'ai une vision d'entrepreneur, je fais du business. Je viens ici pour créer une activité à une période où en matière de déve-

loppement économique, les choses sont loin d'être florissantes. Je crée de l'emploi. Le bâtiment à construire sera, je crois, esthétiquement assez sympa. Notre activité ne sera ni polluante ni bruyante la nuit. Toutes les conditions sont ainsi réunies pour qu'on nous fasse un pont d'or. Et on ne le fait pas. Pour ne rien arranger, à chaque fois qu'il y a un obstacle, les politiques ne m'opposent pas, j'apprends tout dans la presse. Je ne comprends pas.

Avez-vous la tentation de renoncer au regard des difficultés?

Certainement pas. Les travaux vont continuer jusqu'à ce qu'une autorité m'oblige à arrêter. Maintenant, je dois dire que ça fait trente ans que je suis chez Bernis, des années que je construis des bâtiments à Angoulême, Poitiers, Limoges, Brive. C'est la première fois que les choses se passent ainsi.



Voilà à quoi ressemblera la plateforme de 9 000 m² créée par Bernis. Livraison, pas avant janvier 2016. 4 millions d'euros pour édifier cet entrepôt.

Repro CL

■ CHÂTEAUBERNARD

Bourse aux vêtements dimanche. Le comité des fêtes local organise une bourse aux vêtements ce dimanche au plateau des Pierrières. Inscription auprès de Patrick Ourtaou au 06 03 51 28 90.

MIMIZAN (40) CHÂTEAUBERNARD (16)

Les familles CAAMANO et DUCOS,
parents et alliés
remercient toutes les personnes qui,
par leurs témoignages d'amitié
ou leur présence aux obsèques de

M. Samuel CAAMANO

et de

M. Augustin CAAMANO,

ont partagé cette douloureuse épreuve.

PF Côte Atlantique,
articles funéraires et marbrerie,
Mimizan, tél. 05.58.079.533.

Les médecins ne décolèrent pas

Le Premier ministre a tenté de rassurer hier les médecins mécontents du projet de loi santé, sans succès puisque le principal syndicat a appelé à une nouvelle grève le 31 mars.

Après avoir reçu les principaux syndicats de médecins et d'infirmiers, en présence de la ministre de la Santé Marisol Touraine, le Premier ministre a assuré hier que «le gouvernement rest(ait) à l'écoute des professionnels». «Les médecins peuvent, doivent avoir confiance dans le gouvernement», a-t-il insisté. Mais le dispositif sur la généralisation du tiers payant, qui cristallise la colère des médecins, est «évidemment maintenu», a-t-il souligné. Tout en promettant un système «simple». Le Premier ministre a confirmé que le texte serait examiné à l'Assemblée à partir du 31 mars. Son examen devant la commission des Affaires sociales devait s'achever jeudi soir. Plusieurs organisations de médecins, s'estimant peu écoutées par Mme Touraine, en avaient appelé au Premier ministre, qui a une nouvelle fois apporté son «soutien absolu» et sa «solidarité» à la ministre.

«Abandon total» du projet de loi

Valls a aussi confirmé la tenue d'une conférence sur la santé, à l'automne ou en 2016. L'objectif est de convier les médecins à prolonger la réflexion sur le système de soins au-delà de la loi santé. Cette conférence doit s'organiser autour de deux thèmes: «l'avenir du métier médical et paramédical» (formation, compétences partagées) et «l'exercice du métier» (modes



Pour les médecins en colère, la conférence de la santé programmée à l'automne ou en 2016 «arrive trop tard».

Photo archives AFP

d'installation, modalités de coopération interprofessionnelles, modes de rémunération). Mais à l'issue de la réunion, la plupart des syndicalistes ont estimé que cette conférence de santé arrivait «trop tard», renouvelant leur opposition au projet de loi. Le principal syndicat de médecins libéraux, la CSMF, a annoncé une nouvelle journée de grève le 31 mars, réclamant désormais «l'abandon total» du projet de loi santé de la ministre Marisol Touraine. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) demandait jusqu'à présent une «réécriture» du texte. «La CSMF conteste le démantèlement de la profession, la mise sous tutelle du soin, le tiers payant généralisé obligatoire», a dit le président de la CSMF Jean-Paul Ortiz, regret-

tant l'adoption en commission dans la nuit de mercredi à jeudi de l'amendement gouvernemental sur le tiers payant (dispense d'avance de frais). De son côté, le président de MG France, Claude Leicher, a estimé que «les modalités techniques d'organisation du tiers payant (n'étaient) toujours pas satisfaisantes». Nouvel obstacle sur le chemin vers le tiers payant: la Mutualité française, qui fédère la quasi-totalité des mutuelles, a fustigé dans un communiqué les modalités sur sa généralisation votées en commission. Le transfert de «l'ensemble de la responsabilité du dispositif à l'assurance-maladie» est «à la fois dangereux et irréaliste», juge la Mutualité, pourtant favorable au principe d'une généralisation.

Hôpital: la limite d'âge des médecins portée à 72 ans

Les députés ont voté hier, sur proposition du gouvernement, que les médecins hospitaliers puissent dans certaines conditions travailler jusqu'à 72 ans. Cette limite d'âge s'appliquera de manière transitoire, jusqu'au 31 décembre 2022. Cette mesure vise à absorber un «choc démographique dans les établissements publics de santé», justifie le gouvernement. Les députés ont adopté un autre amendement du gouvernement qui vise à anticiper l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite, en permettant la prolongation de l'activité de certains médecins hospitaliers jusqu'à 70 ans au lieu de 65 ans. «C'est une demande des praticiens hospitaliers», a précisé la ministre Marisol Touraine.

Les députés suppriment la vaccination par les pharmaciens. Les députés ont supprimé hier du projet de loi Santé l'article qui prévoyait que les pharmaciens pourraient pratiquer certaines vaccinations, la ministre de la Santé Marisol Touraine souhaitant d'abord expérimenter la mesure.